

15. Mai 1783.

113

beaucoup les qualités, doit entrer dans les troupes de l'Empereur.

E S P A G N E.

MADRID (*le 15 Avril.*) Nos politiques & nos savans, qui s'occupent des objets économiques, & particulièrement M^r. Campomanes, aiant cru que la négligence & le mépris avec lesquels on traite les métiers & les arts usuels en ce pais, font la cause premiere du défaut d'industrie & d'activité parmi les citoiens de la classe médiocre, comme aussi de la pauvreté qui regne généralement parmi eux, le Roi vient de faire publier un édit, par lequel les artisans de tous métiers quelconques pourront être admis aux charges municipales & aspirer même à la noblesse, du moins ceux qui se feront distinguer d'une maniere éminente dans leur état. S. M. annullant à cet effet tous statuts antérieurs à ce contraire, & blâmant l'ancien & ridicule préjugé, qui livroit au mépris ces professions utiles à la société. Il a paru en même tems une ordonnance qui déclare contrebande un grand nombre de marchandises étrangères.

Le public parle de deux traités, l'un entre l'Espagne & la France, pour nous céder la Corse, qui, toutes charges payées, rapporte à peine 800,000 livres à ses maîtres : l'autre entre l'Espagne & la Porte. Cette dernière s'engage à déterminer la régence d'Alger à envoyer dans notre capitale trois